



FORMATION LUNETTE INTERACTIVE REALITE AUGMENTEE ET EVACUATION (EPI EVAC FLIRA)

Mise à jour : 15/07/2024

Public concerné : Tout public.	Prérequis : Aucun	Durée : 3h30.
Effectif : 10 personnes maximum.	Date et lieu : Nous appeler pour la date. Dans vos locaux	Tarifs : Nous appeler

Personnes en situation de handicap consulter notre site : www.doussaint-formations.com

Objectif :

Connaître et respecter les consignes de sécurité. Savoir reconnaître les différentes origines de départ de feu et savoir le maîtriser au besoin. Savoir alerter et utiliser les différents moyens de secours disponibles. Reconnaître les différents extincteurs mis à disposition du personnel. Connaître les consignes et les circuits d'évacuations. Savoir maîtriser un début de panique des occupants des locaux. Déterminer le rôle de chacun. Répartir et connaître les missions, les techniques, les consignes d'évacuations (Chargé de sécurité, d'évacuation, guide et serre file).

Programme :

Accueil

Rôle du guide et serre-file.

Alarme, alerte, message d'alerte, mise en sécurité (personnes en situation de handicap).

Les statistiques, les causes d'incendie, le triangle du feu, les fumées.

L'extinction de divers types de feux en réalité augmentée.

Les stagiaires utilisent des extincteurs (Eau, CO2 et poudre) :

- Feu de friteuse, sur une bouteille de gaz, d'origine électrique, de poubelle, de bac de rétention, de véhicule, de bureau etc.

Exercice d'évacuation et de mise en sécurité.

Evaluation pratique

Clôture du stage

Formateur :

Sapeurs-pompiers, formateur en sécurité SSIAP minimum, formateur incendie issue d'une formation interne à la société FPCS.

Moyens :

Salle adaptée aux nombres de stagiaires pour la théorie (2m2 min par stagiaire), et pour une bonne pratique un endroit dans l'entreprise pour réaliser des scénarios d'extinction de feux en réalité augmentée (bureaux, cuisine, réserve, machine...).

Matériel de simulation fourni par le formateur : le système de formation F.L.I.R.A, livret de formation.

Contrôle et validité :

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Informations :

Le stagiaire doit avoir ses EPI afin de réaliser les exercices : chaussures de sécurité, tenue de travail...

*Suivant la configuration des lieux

